

Le mobilier poursuit sa croissance

Après une très bonne année 2016 en hausse de + 9,3 %, les premiers mois 2017 sont plus moroses. Un attentisme lié au contexte électoral français et aux chamboulements internationaux, marqués par l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis et le Brexit en Europe ?



© CDI

Le marché français du mobilier de bureau confirme l'embellie avec un deuxième exercice positif. Après une année 2015 en hausse de 8 %, l'activité sur 2016 continue à progresser, avec + 9,3 % par rapport à 2015. Le cycle du marché du mobilier de bureau étant de 3 à 4 ans de baisse, suivi de 3 à 4 ans de hausse, l'année 2017 malgré un début morose devrait au final enregistrer une hausse de +5 %.

TOP 10 2016 – Fabricants français et étrangers*

Rang

1	Steelcase
2	Groupe Majencia
3	Sokoa/Eurosit
4	Haworth
5	Clen
6	Kinnarps
7	Sedus France
8	Nowy Styl
9	Vitra France
10	Bene France

*Source Profideo/ UNIFA

Le marché français du mobilier de bureau dépasse désormais le milliard d'euros : il a atteint très exactement 1,195 milliard d'euros, en 2016. (source Profideo pour le compte de l'Ameublement français).

Une production nationale en progression

Alors qu'en 2015, la reprise du marché était portée par des importations en forte croissance, en 2016, les fabricants français ont progressé de + 7,5 % en vendant mieux leur production et en limitant les importations. C'est ainsi qu'en 2016, la progression des importations a été trois fois moins élevée qu'en 2015.

Tous les segments de clientèle en forte hausse

Contrairement à 2015 où la croissance du marché avait été portée principalement par les grands comptes privés (entreprises de plus de 250 salariés), en 2016, tous les segments ont été en forte hausse :

Secteur public (Etat et collectivités territoriales) : + 29,6 % en 2016 par rapport à 2015.

PME (10 à 49 salariés) : 27,9 %

Grands Comptes (+ de 250 salariés) : 24,1 %

TPE (0 à 9 salariés) : + 18,4 %

Situation contrastée pour la distribution

Si la distribution a progressé de presque 10 % en 2016, cette hausse globale cache des situations assez contrastées : Ce sont les ventes directes des fabricants et des importateurs qui ont enregistré les meilleurs résultats avec une progression de + 23,7 %, ce qui s'explique par le dynamisme des grands comptes privés et du secteur public.

En revanche, la croissance de l'activité des revendeurs est nettement inférieure (+ 1,2 %).

Bonnes performances des grands réseaux de la distribution professionnelle qui s'appuient sur des commerciaux, et qui ont progressé de + 9 %. Même taux de progression pour la VAD, composé des acteurs historiques mais également de pure-players. La vente 100 % sur internet n'en est qu'à ses débuts dans le mobilier de bureau, et ne représente que 4 % de l'ensemble des ventes.

Les superstores ou les plate-formes grossistes qui se réorganisent pour faire face aux mutations de leur cœur de métier (la fourniture), ont connu en 2016,

Taille et évolution du marché 2016 par rapport à 2015

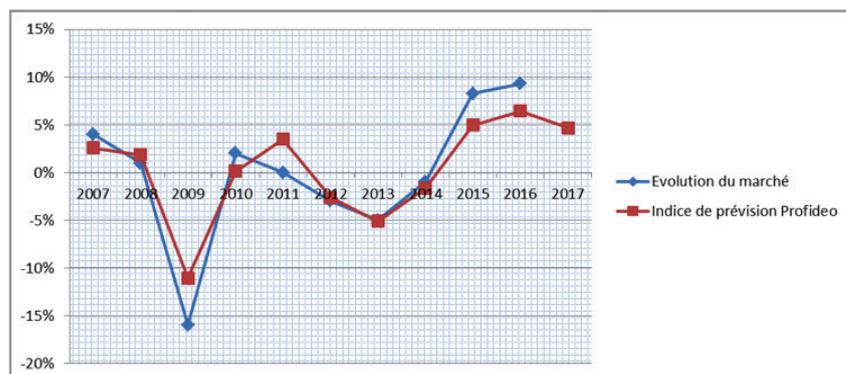
	Année 2015 (M€ HT)	Année 2016 (M€)	Evolution / 2015
Marché français	1 094	1 195	9,3 %
Facturations des fabricants français sur le marché français	576	619	7,5%
Facturations des fabricants étrangers sur le marché français	286	319	11,5%
Produits importés par les grands distributeurs professionnels	96	104	9,4%
Produits importés par les revendeurs professionnels	136	153	10,7%

Source : Profideo d'après les données transmises par les distributeurs professionnels.

Répartition des ventes par type de clients et par type de circuits en 2016

En M € HT	Vente directe	Revendeurs	Grande distribution	Total 2015
Total	474	568	292	1 334
Secteur public (services de l'Etat)	75	93		
Secteur public (collectivités territoriales)	44	87	96	395
Grands comptes (> 250 salariés)	150	145	27	322
PME de 50 à 249 salariés	106		26	
PME de 10 à 49 salariés	52	140	48	372
TPE 0 à 9 salariés	47	103	95	245

Source : Profideo - Rappelons que l'UGAP est classée dans la grande distribution professionnelle.

PRÉVISION D'ÉVOLUTION DU MARCHÉ FRANÇAIS DU MOBILIER DE BUREAU POUR 2016


Source : Profideo/UNIFA

une légère croissance de + 3 %. A noter que certains de ces opérateurs se désengagent du mobilier de bureau.

Les revendeurs ne progressent que de + 1,2 %, et au sein de cette catégorie, les revendeurs spécialisés en mobilier de bureau, sont même en baisse de 1 %.

Si la croissance du marché en 2016 aura été profitable à tous les segments de produits, ce sont, cependant, les pro-

duits haut de gamme qui ont tiré le marché en 2016, que ce soit sur les bureaux, les tables ou les sièges.

Le haut de gamme porte le marché

Ceci est particulièrement flagrant pour la catégorie des sièges où le prix n'est plus l'unique critère qui conditionne l'achat. Le siège de travail reste un élément essentiel du mobilier de bureau,

dans la mesure où il est désormais identifié comme un facteur de confort, et donc de bien-être, ainsi qu'un moyen de prévention des pathologies professionnelles, en premier lieu le mal de dos. Dans cette optique, les industriels développent des produits dont le réglage est de plus en plus intuitif, qui renferment toujours plus de technologie, dans un design toujours plus minimaliste. De plus en plus ergonomiques et sophistiqués, les sièges investissent tous les espaces de l'entreprise : les postes de travail certes, mais aussi les salles de réunions, les espaces de confidentialité, les espaces informels de travail, sans compter les espaces de coworking.

Très forte augmentation du siège de direction ainsi que du mobilier de type cabines qui permet de s'isoler au milieu des open space sans perturber les autres collaborateurs. Les progressions de ces mobiliers sont à corréliser avec le développement des nouveaux espaces de travail au sein des entreprises, moins formels et plus décontractés où il est plus simple de communiquer et de collaborer, ainsi qu'au poids grandissant des tiers-lieux et espaces partagés.

Un marché 2017 à croissance plus modérée

Si on peut noter un mauvais début d'année 2017, le marché français du mobilier de bureau devrait toutefois continuer de progresser mais à un rythme moins élevé de l'ordre de + 5 %.

L'évolution des modes de vie au travail et la nécessaire adaptation de l'aménagement des bureaux aux nouvelles organisations du travail ont eu pour conséquence de faire prendre aux entreprises de la nécessité d'investir dans l'aménagement et les mobiliers. Les grands comptes privés et publics, mais également les PME, et dans une moindre mesure les TPE, ont compris que le mobilier et l'aménagement étaient de véritables leviers de performance et de bien-être au travail.

F **Odile DUCHENNE,**
Directrice déléguée
de l'UNIFA, Union nationale
des Industries
de l'Ameublement français